

LE PROJET ÉOLIEN DE L'ÉRABLE : NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

L'ÉCHO DES APPALACHES, bulletin d'information, publié et distribué pour et par les citoyens, est né dans la foulée du projet éolien de l'Érable. Il sera publié sur une base régulière et visera à démontrer les enjeux réels du projet éolien de l'Érable, à en expliquer les nombreux impacts et à donner la chance aux citoyens ordinaires de s'exprimer.

En aucun moment, depuis sa naissance, St-Ferdinand n'a connu de projets d'investissement de cette envergure. Aucun projet ne bouleversera le paysage verdoyant et ondulé des campagnes comme celui-là, s'il venait à terme! Et, les citoyens ne sont pas vraiment informés et encore moins consultés.

Aussi, des citoyens de St-Ferdinand et de Ste-Sophie, inquiets par la situation, ont créé le **Regroupement pour le développement durable des Appalaches (RDDA)** qui juge nécessaire, légitime et vital de s'opposer à l'implantation de tout projet de parc éolien industriel en zone habitée.

Il est important de mentionner que le RDDA est en faveur de l'énergie éolienne, le vent étant une ressource propre et renouvelable. Mais pas à n'importe quel prix, n'importe où et n'importe comment. Le parc industriel éolien de l'Érable est imposé à la population locale. En plus, il constitue une sérieuse menace à la santé, la qualité de vie, la qualité de l'eau, la valeur marchande des propriétés et aux magnifiques paysages de notre région. Partout dans le monde, des études sérieuses fixent la distance séparatrice entre les éoliennes et les résidences à deux kilomètres voire davantage (3-5 km) en région vallonnée comme ici à St-Ferdinand. OUI à l'éolien mais pas en milieu habité; les territoires du Nord québécois avec 90% du potentiel éolien de la province sont beaucoup plus propices et susceptibles d'accueillir ces méga parcs éoliens.

Dans ce numéro:

Nouvelles brèves

Le gigantisme des éoliennes Énercon E-82

Membres du RDDA: présentation

Coin photos

Que diraient les riverains du lac William si...

Rédaction du bulletin d'information: Claude Charron et Michel Vachon

MEMBRES DU RDDA: PRÉSENTATION

Cette chronique, qui se poursuivra dans les numéros à venir, vise à présenter des membres du RDDA, qui, charmés par la beauté des paysages de la région, se sont établis à St-Ferdinand, il y a 30 ans ou davantage. Environnementalistes reconnus, tous sont favorables à l'énergie éolienne, mais pas n'importe où, ni n'importe comment.

Pierre Séguin, porte parole du R.D.D.A.

Écologiste convaincu, conférencier, auteur et maître-paysagiste, il développe depuis 1975 avec sa complice Sonia Mondor, un jardin en harmonie avec le paysage environnant et le respect de la terre; les deux témoignent leur amour de la nature et l'importance d'en préserver la beauté dans un livre, qu'ils ont cosigné, et qui est paru aux éditions Bertrand Dumont : *Les jardins de vos rêves*.

Leurs jardins, reconnus par l'association des designers du Québec, ont attiré plus de **20,000 visiteurs** depuis leur ouverture en l'an 2000, et ont fait la chronique de revues et d'émissions de télévision ici au Québec, et même en Europe.

Pierre a formé pendant nombre d'années des centaines de jardiniers amateurs et professionnels aux méthodes écologiques de culture, dont Albert Mondor, sommité dans le domaine de l'horticulture ornementale au Québec. Il a également initié de nombreux jeunes de l'école primaire de St-Ferdinand à la plantation d'arbres et a travaillé bénévolement avec les comités d'embellissement de St-Ferdinand.

Vous êtes contre les éoliennes industrielles en milieu habité?

Dites-le en affichant une pancarte sur votre terrain.

Communiquez avec Claude Charron,

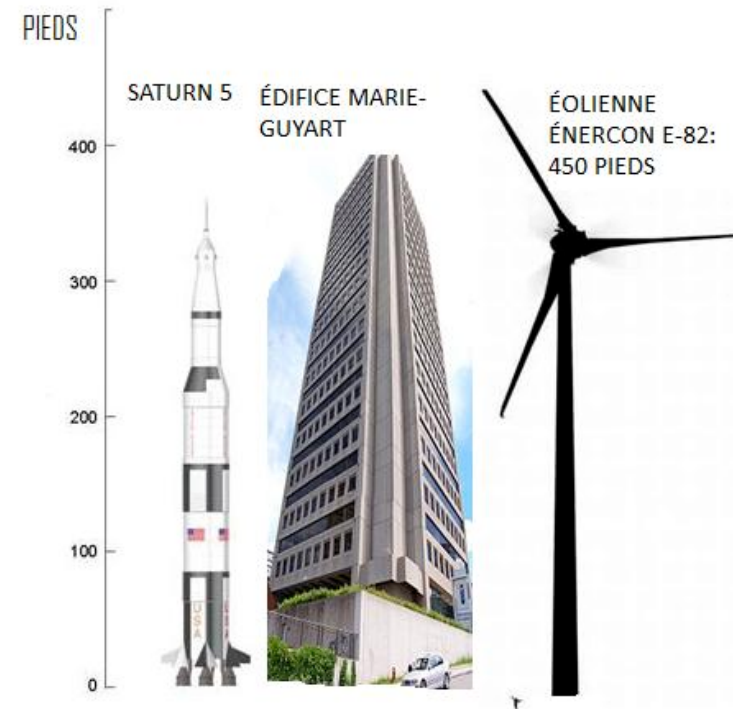
tél.: 418-428-3355



LE GIGANTISME DES ÉOLIENNES ÉNERCON E-82

« M. le Maire, je reviens de la Floride , et j'ai vu la fusée Saturn 5, c'est gros !C'est gros!»

Réponse du maire: «Attends de voir les éoliennes à St-Ferdinand!»



Saturn 5: fusée spatiale la plus haute jamais conçue par l'homme permettant les premiers pas sur la lune: 365 pieds

Édifice Marie-Guyart: édifice le plus haut de la ville de Québec : 400 pieds

NOUVELLES BRÈVES

VICTORIAVILLE: NON AUX MICRO-ÉOLIENNES

Le 13 juillet dernier, le Journal La Nouvelle/L'Union annonçait que la Ville de Victoriaville n'autorisera pas de micro-éoliennes dans les zones résidentielles.

La grandeur des terrains, l'impact visuel, le bruit, tout a été considéré, a expliqué le maire, Roger Richard.

IRLANDE: RÉOLUTION CONTRE LE PROJET ÉOLIEN DE L'ÉRABLE

Attendu que la compagnie Enerfin a déposé le 7 mai dernier à St-Ferdinand une étude d'impact effectuée par SNC-Lavalin pour un projet d'implantation d'une cinquantaine d'éoliennes en territoire habité;

Attendu que les municipalités environnantes développent depuis 12 ans, un circuit historique (chemin patrimonial), qui met en valeur l'ensemble des éléments paysagers qui sont reconnus exceptionnels;

Attendu que l'étude identifie des impacts majeurs sur l'intégrité du paysage, particulièrement dans l'axe du chemin historique Craig et Gosford situé sur notre territoire;

Attendu que l'étude passe sous silence un nombre considérable d'impacts que la population devrait subir et hypothèque le développement futur des secteurs touchés en ajoutant des servitudes réelles et indirectes sur les terrains;

Attendu que ce projet n'a aucunement démontré à ce jour sa nécessité ni acceptabilité sociale par et pour les communautés concernées;

Attendu que la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) refuse à des municipalités rurales l'occupation du territoire par des familles désireuses de vitaliser et dynamiser leurs milieux ruraux;

Attendu que l'implantation de parcs éoliens avec des structures qui équivalent à un immeuble de 35 étages représente un usage autre qu'agricole;

Pour ces motifs, il est proposé par Gilbert Pelletier et résolu à l'unanimité que la municipalité d'Irlande demande aux instances concernées de surseoir aux projets d'implantation de parcs éoliens en territoires habités, parce qu'ils portent injure au principe même du développement durable (adopté le 18 juin 2009).

COIN PHOTOS



Une cinquantaine de sympathisants du RDDA posent à Vianney devant les montagnes et vallées dont ils entendent préserver l'intégrité et la beauté pour les générations présentes et futures.

Photo: Jean-François Gratton



Selon l'étude d'impact de SNC-Lavalin Environnement Inc., 2008, commandée par le promoteur Enerfin, (pages 46-47) chaque fondation d'éolienne nécessitera de 400 à 450 m³ de béton, soit environ 45 bétonnières; l'excavation de la fondation se fera à la pelle mécanique avec marteau perceur et dynamitage pour creuser une surface de 56 pieds par 56 pieds. Le site d'implantation de chaque éolienne, accueillant les grues nécessaires à la mise en place des structures, aura une surface maximale de 6400 m² (soit 264 pieds par 264 pieds) qui devra être déboisée et nivelée au boteur.

QUE DIRAIENT LES RIVERAINS DU LAC WILLIAM SI...

Texte de Michel Vachon, résident de St-Ferdinand

Tous conviendront que les deux principales richesses de notre territoire, ce sont le lac William et les montagnes qui l'entourent. Ils font la beauté de notre milieu, la fierté des résidents de St-Ferdinand et la raison des ravissements des nombreux visiteurs.

Que diraient les riverains si le maire leur annonçait qu'il projette d'installer 12 éoliennes d'une hauteur de 450 pieds en plein milieu du lac? Les riverains de part et d'autre du lac seraient situés alors à peu près à 400 mètres de distance des éoliennes, comme l'autorise le règlement de la MRC. Cette idée semble totalement farfelue? Rappelons-nous qu'il y a à peine 20 ans, les égouts de l'hôpital St-Julien se déversaient directement dans le lac William!

Que diraient les riverains si le maire ne leur demandait pas leur avis pour un tel projet, étant donné que le milieu du lac ne leur appartient pas?

Que diraient les riverains si le maire leur déclarait que c'est une énergie verte, que c'est du développement durable?

Que diraient les riverains si le maire vendait son projet en prétendant ainsi attirer des touristes?

Que diraient les riverains si le maire affirmait que cela rapporterait à la municipalité quelques dizaines de milliers de dollars pour faire des ponts et des routes?

Cette histoire, c'est celle de gens comme vous, qui un jour, ont décidé de s'installer à St-Ferdinand ou dans la région; aujourd'hui, ils dénoncent le projet éolien de l'Érable parce qu'ils veulent éviter une détérioration de leur bien-être et de leur santé, de même que des dommages irréparables à la beauté sauvage des montagnes autour desquelles ils habitent.